

**DÉPARTEMENT DU CALVADOS  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE  
ET DE L'AVENUE DU GENERAL FOCH**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Commune de VILLERVILLE – 40, rue du Général Leclerc – 14 113 VILLERVILLE  
Tél. 02 31 87 20 19- Fax 02 31 87 38 20  
Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE

**Procédure de passation:**

Appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 et 57 à 59 et 71 du Code des Marchés Publics

**Objet du marché :**

Aménagement du parvis de l'église et de l'avenue du Général Foch

**Type de marché de travaux :**

**Lieu d'exécution :**  
Villerville

**Caractéristiques principales**

**Lot 1 : VOIRIE – ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES**

Travaux préliminaires, terrassements, fondations chaussée, enrobés, pavage grès borduration granit, bornes et signalisation  
Assainissement eaux pluviales

**Lot 2 : ECLAIRAGE PUBLIC**

Tranchées communes – Fourreaux et câbles. Luminaire mural et projecteurs de sol

**Lot 3 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

Travaux préliminaires (démolition chaussée, structures et remblais)  
Pavage brique et dallage grès, assainissement  
Réalisation 4 murs neufs et escalier  
Fourniture, plantations et entretien d'arbustes et vivaces. Paillage

**Lot 4 : DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS**

Démontage et remontage. Réalisation nouveau support.

**Conditions relatives au marché**

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs : Le marché sera conclu soit avec une entreprise unique (le cas échéant avec des sous traitants désignés au marché), soit avec des entrepreneurs groupés conjoints.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

**Conditions de participation**

Critères de sélection des offres : justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- Lettre de candidature (DC4)
- déclaration du candidat (DC5)
- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics. Les certificats afférents (ou imprimé DC 7) seront exigés a posteriori, pour pouvoir attribuer le marché au titulaire retenu.
- Déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir.
- Attestation sur l'honneur du candidat, datée et signée, indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour des infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail.

- La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur indiquant que le candidat est en règle au regard des articles L.323.1, L.323.8-5 et L.323.8-2 du Code du Travail
- Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris en cas de groupement
- Attestations d'assurance.
- Justificatifs permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques du candidat.  
Références et qualifications de leur entreprise pour des prestations identiques, notamment :
  - o **qualifications QUALIFELEC, certificat d'aptitude EDF pour le lot 2 : éclairage public**
  - o **Qualipaysage E131 – E141 – E151 et P120 pour le lot aménagements paysager pour le lot 3 : aménagements paysagers**
- Mémoire technique.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus avec leur pondération :

Valeur technique (60 %)  
Prix des prestations (40 %)

### **Date limite de réception des offres**

15 Septembre 2006 à 12 heures 00

### **Délai de validité des offres**

120 jours à compter de la date de réception des offres.

### **Adresse où les offres doivent être transmises**

Monsieur le Maire de la Commune de VILLERVILLE  
**sous pli recommandé avec AR ou par dépôt contre récépissé avec mention obligatoire sur l'enveloppe en haut et à gauche** « Aménagement du Parvis de l'Eglise et de l'Avenue du Général Foch – Lot : »

40, rue du Général Leclerc - 14 113 VILLERVILLE  
Site : <http://www.villerville.fr>

### **Renseignements complémentaires**

Date de démarrage : 9 octobre 2006  
Délais d'exécution : 4 mois (sauf plantations en période propice)

Nombre limite de candidats pouvant être admis à présenter une offre : néant

### **Lieu où l'on peut retirer le dossier :**

A retirer chez : REPROMAT  
2, rue Thiers  
14 800 DEAUVILLE  
Tél. 02.31.88.55.01 – Fax 02.31.88.20.97

Conditions : les dossiers seront remis gratuitement aux entreprises  
Ou à télécharger dans le dossier spécifique

Variantes autorisées.

### **Renseignements d'ordre administratif et technique**

Après du Bureau d'Etudes N.I.S. – F LESAGE  
10, rue Sadi Carnot 14000 Caen - Tél. 02 31 38 26 26 – Télécopie : 02 31 38 38 50

### **Date d'envoi de l'avis de consultation à la publicité**

Le 1<sup>er</sup> août 2006

